

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Charbonnat s'est réuni en séance ordinaire le Vendredi 15 AVRIL 2016 à 20 heures 30 à la Mairie sous la présidence de M. VOILLOT Fabrice, Maire.

Présents : Mmes, SEGAUD N., SEGAUD S., CZEKIERDA, DUCLOUX, M.M. PRIET, VIALLET, RONDEAU, GOUOT

Absents : MM BARRAL, TILLIER

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 01 avril 2016

Monsieur le Maire appelle les membres du conseil municipal à se prononcer sur le compte-rendu de la séance du 1^{er} avril 2016. Celui-ci est approuvé à l'unanimité

Budget Primitif 2016

Le Conseil a approuvé le budget primitif, les travaux prévus cet année sont :

- travaux voirie : entrée des Guinettes pour 4851 €, virage des Ménetraux pour 3800 €, route de Collonge pour 13963 €, route des Bruyères pour 4448 €, chemin d'accès au château d'eau (partie communale) pour 4020 €
- travaux à la salle des fêtes pour un montant de 28000 €: abaissement du plafond, remplacement de la porte d'entrée, changement des portes de placard et percement d'une porte à l'arrière de la salle pour ouvrir sur la future aire de jeux
- ameublement de la salle pour 14000 €: achat de tables « légères », achat de chaises afin d'avoir les 120 chaises de la même sorte, des chariots pour le transport des chaises et des tables
- création d'une aire de jeux close donnant sur la place et la salle des fêtes pour un montant de 9600 € avec des jeux pour les enfants, rénovation des bancs stationnés devant la mairie, poubelle
- aménagement de la place du village pour un montant de travaux de 11000€: nouveaux bancs, une nouvelle table car celle présente sera descendue sur la bord de la rivière pour avoir 2 tables, poubelles, cendriers, arbustes (déjà en place), un abri de bus pour nos écoliers, collégiens et lycéens afin que la pose des enfants se fasse de manière sécurisée sur la place, un cache container car la poubelle de la salle ne doit plus être stationnée à côté de la salle (suite à une visite de sécurité des pompiers), elle va être rangée à la place du stationnement handicapée (qui va être déplacée),
- pose d'un ossuaire au cimetière (2300 €) et relevage de 15 tombes
- des crédits sont mis en entretien de bâtiment pour un montant de 10983 € pour les réparations courantes, les travaux à la bibliothèque, remise aux normes d'accessibilité de nos bâtiments

Le budget est de 285 765 € en fonctionnement et 97 790 € en investissement

Repas des anciens et arbre de Noël

Mr le maire a proposé de fusionner le repas des anciens et l'arbre de Noël, le repas se terminant à peu près à l'heure où commence l'arbre de Noël, afin que toutes les générations soient réunies dans un moment festif. Le Conseil n'est pas contre, à redéfinir plus tard

Frais d'accèsion aux services inhérents à l'école

Mme Sylvie Segaud a été à une réunion de commission intercommunale et a informé le conseil de la décision de l'intercommunalité de faire payer 20 € aux parents d'un enfant qui utilise le transport scolaire ou la garderie ou les TAP ou la cantine : autant dire que tous les parents sont concernés. Il semblerait que ce point n'a jamais été abordé en conseil communautaire devant les maires....

Puits de captage

Mr le Maire expose la situation du poteau électrique posé récemment par ERDF : suite aux crues, le poteau initialement mis à 10 m des berges se retrouve à 3 m et l'eau remonte jusqu'à son pied en suivant la tranchée de raccordement. Vu les difficultés à faire bouger les choses, Mr le Maire a contacté Mr Gillot et grâce à cet intervention, la DDT a autorisé la pose d'encochement afin de protéger l'alimentation électrique du puits L'entreprise Guinot doit être contactée pour qu'elle réalise en urgence les travaux

Licence IV

Afin que la licence de la commune ne soit pas perdue, le Conseil décidé de louer la licence au commerce multi service . La licence est intégrée au bail sans supplément de loyer

Chapiteau de la Ccam

6 communes sont partantes pour le rachat du chapiteau de l'ancienne Ccam : Marmagne, St Symphorien de Marmagne, Broye, La Chapelle sous Uchon, Charbonnat et Mesvres. Le coût est de 480 € comprenant l'achat du chapiteau, d'une remorque et la formation de personnes pour le montage et démontage.

CHARBONNAT, le 19 avril 2016

Le Maire,

